[](https://www.kla.tv/19936)

« Le mariage pour tous » : l'intérêt supérieur de l'enfant sera-t-il désormais relégué au second plan ?

**Une opinion sans fard, aujourd'hui avec Regula Lehmann, mère de famille, coach familial diplômé, conférencière et écrivain. Ecoutez son point de vue sur la votation suisse du 26 septembre 2021 sur l'introduction du "mariage pour tous". Elle établit un lien intéressant entre ce sujet et le vote sur le "congé de paternité" qui a eu lieu il y a un an.**

Opinion sans fard, aujourd'hui avec Regula Lehmann, mère de famille, coach familial diplômé, conférencière et écrivain. Ecoutez son point de vue sur la votation suisse du 26 septembre sur l'introduction du « mariage pour tous ».  
  
Il n'y a pas plus paradoxal : Lorsque le congé de paternité est soumis au vote en Suisse, des militants et organisations sociales de gauche orchestrent l'éloge du père en tant que personne de référence indispensable au bien-être de l'enfant. En revanche, lorsqu'il s'agit du « mariage pour tous », les mêmes milieux exigent la suppression du père en matière de filiation.  
  
Le « concours Pride » est en cours ; des entreprises et organisations suisses renommées font de la surenchère à l'approche de la votation sur le « mariage pour tous » pour se présenter comme progressistes. Et la fondation suisse Pro Juventute ne veut apparemment pas être en reste. Pro Juventute mentionne le souhait de protéger les familles arc-en-ciel de la discrimination pour justifier sa position politique. Avec le « Mariage pour tous, et le don de sperme pour les couples de lesbiennes », la fondation accepte que les enfants puissent grandir sans père», bien que cela représente une grave menace pour le bien-être de l'enfant.  
  
Pères « envoyés en vacances »  
  
En septembre 2020, lors de la campagne référendaire pour le congé de paternité, il était encore dit dans « Le congé de paternité maintenant ! » : « Les enfants ont besoin de leurs deux parents dès le départ. S'ils ont plus d'une personne fiable et disponible, cela augmente leur confiance pour s’engager. » Le fait que cela soit différent un peu moins d'un an plus tard n'est ni logique ni conforme aux droits de l'enfant. Citons encore une fois le texte avec lequel le « Oui au congé de paternité » a été rendu acceptable pour la population suisse en 2020 :« Les enfants ont besoin de leurs deux parents et y ont droit, conformément à la Convention des Nations unies relative aux droits de l’enfant. La recherche confirme que les enfants de pères engagés sont en meilleure santé, plus heureux et réussissent mieux. Un engagement précoce du père renforce la relation avec l'enfant pour toute sa vie. Si on demande aux enfants eux-mêmes, ils disent clairement : « Nous voulons être proches de papa et maman dans notre vie ». Les enfants ont besoin de larges horizons : le congé de paternité permet aux enfants de faire l'expérience de la diversité des relations dès leur plus jeune âge. »  
  
Pour des pères présents et disponibles.  
  
Qu’on considère ou non qu'un congé de paternité de deux semaines est judicieux, il est tout simplement un fait que la présence, et la présence constante du père, favorise favorisent une éducation saine des enfants. Si vous parlez aux professionnels des écoles, des services sociaux et du système pénal, ils vous expliqueront que le manque de pères est l'un des principaux défis des enfants, adolescents et jeunes adultes qui leur sont confiés. Même si de nombreuses mères célibataires font de leur mieux et méritent notre reconnaissance, les mères ne peuvent pas donner à leurs garçons et à leurs filles ce que les pères présents et dévoués apportent naturellement à la vie familiale, à savoir quelque chose de différent, de complémentaire et de stabilisant. Si une fondation nie ces faits fondamentaux, ses meilleurs jours appartiennent probablement au passé.

**de sak.**

**Sources:**

EDU-Standpunkt – Ausgabe September 2021  
<https://www.edu-schweiz.ch/fileadmin/user_upload/1-EDU-CH/1-doku-ch/Standpunkt/2021-Standpkt/Standpunkt-2021-09-CH.pdf>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#InitiativesPopulairesSuisses - populaires suisses - [www.kla.tv/InitiativesPopulairesSuisses](https://www.kla.tv/InitiativesPopulairesSuisses)  
  
#MariagePourTous - pour tous - [www.kla.tv/MariagePourTous](https://www.kla.tv/MariagePourTous)  
  
#Suisse - [www.kla.tv/Suisse](https://www.kla.tv/Suisse)  
  
#OpinionSansFard - sans fard - [www.kla.tv/OpinionSansFard](https://www.kla.tv/OpinionSansFard)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.